

AVIS DE PUBLICITE
MANIFESTATION D'INTERET SPONTANEE

APPEL A CANDIDATURE

EDF HYDRO CENTRE – AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE SAINT ETIENNE CANTALES
COMMUNE DE SAINT ETIENNE CANTALES

Convention d'occupation temporaire du domaine public hydroélectrique concédé à EDF
(Article L2122-1 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques)

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public un appel à candidature pour une occupation du domaine public hydroélectrique relative à l'exercice d'une activité économique.

Le ou les candidat(s) devront se manifester avant la date limite de réception des propositions mentionnées ci-dessous, dans le cas contraire EDF n'attribuera pas de convention d'occupation temporaire.

Si plusieurs candidats se manifestent avant la date limite de réception des propositions mentionnée ci-dessous, EDF analysera les propositions au regard des critères mentionnés ci-dessous et attribuera une convention d'occupation temporaire au candidat ayant présenté la proposition la mieux classée.

Les candidats sont informés qu'un certain nombre de pièces devront être produites pour permettre la signature de la convention d'occupation temporaire.

Publié le	21/12/2020
Période de mise en ligne de l'avis à compter de sa publication	1 mois
Date limite de réception des propositions	21/01/2021
Concession hydroélectrique concernée	Concession hydroélectrique de SAINT ETIENNE CANTALES
Lieu	<u>Commune</u> : SAINT ETIENNE CANTALES <u>Références cadastrales</u> : B1 0538 et B1 0645
Objet de l'occupation – Activité(s) pouvant être exercée(s)	Location de 2 logements mitoyens meublés du domaine public hydroélectrique concédé à EDF
Caractéristiques essentielles / particularité de l'emplacement	Site fréquenté par les touristes avec une pénurie de location courte durée sur le secteur – valorisation du domaine concédé à EDF
Obligation du candidat	Le candidat sera responsable de l'exploitation locative des biens, ce qui comprend : le respect des critères de sécurité en vigueur, la contractualisation d'une assurance, la contractualisation des abonnements type eau, électricité, gaz, et internet s'il le souhaite; il fera son affaire de l'entretien du jardin, devra prendre à sa charge toutes les étapes de la location (promotion, contractualisation ; remise de clé, ménage...)
Restrictions	<ul style="list-style-type: none"> - Respect de la réglementation en vigueur et future relative aux activités autorisées - Tous les moyens nécessaires devront être mis en œuvre afin d'optimiser et sécuriser l'accueil du public - Clause de retour du bien à l'exploitant sous 4 mois pour des besoins d'exploitation - Taux de dépendance du répondant de 30% maximum
Type d'autorisation délivrée	Convention d'occupation temporaire du domaine public concédé, à caractère précaire et révocable, non constitutive de droits réels
Durée de la convention d'occupation temporaire	1 an renouvelable pour une durée de 5 ans maximum
Date de disponibilité prévisionnelle du bien	A la signature de la convention par toutes les parties
Conditions financières à la charge du candidat (redevance)	50% du chiffre d'affaires
Conditions générales d'attribution/ critères de sélection	Le candidat doit posséder des références en matière de tourisme. La prestation devra répondre aux critères de sécurité et aux législations en vigueur.

	<p>Le candidat est invité à fournir un dossier avant la date limite mentionnée ci-dessus et comprenant notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une présentation de la structure candidate comprenant des renseignements d'ordre juridique, économiques et financiers (ex : statut juridique de la structure, un extrait KBis de moins de 3 mois) - Une présentation de la gestion qu'il souhaite mettre en place ; - Toute information complémentaire que le candidat juge utile d'apporter pour la bonne compréhension de son dossier et la mise en perspective des conditions d'exploitation. <p>Les demandes seront analysées par EDF au regard des critères d'appréciation d'égale importance suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compatibilité du projet avec la sûreté des ouvrages hydrauliques et l'exploitation hydroélectrique de la retenue - La qualité du projet proposé au regard des impératifs de sécurité, des moyens mis en œuvre pour la sécurité des biens et des personnes et de l'insertion du projet dans l'environnement et dans la dynamique du territoire - La grille tarifaire de l'activité
<p>Dépôt des candidatures</p>	<p>Le dossier peut être remis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sous pli adressé à : EDF DTEAM CCPFA A l'attention de Mme DENIMAL 18 avenue Raymond POINCARE BP422 19311 BRIVE Cedex <p>Le pli devra porter les mentions suivantes : « CONFIDENTIEL - NE PAS OUVRIR », l'objet à mentionner « Candidature COT SEC – location touristique »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par voie électronique à l'adresse suivante : melanie.denimal@edf.fr <p>L'objet du mail devra être avec la référence « Candidature COT SEC – location touristique »</p>
<p>Personne à contacter pour renseignement</p>	<p>EDF Hydro Centre – Vallée de la Dordogne Monsieur VOUHE Rodolphe Tel : 0626425887 Mail : rodolphe.vouhe@edf.fr</p>